ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE FEMININE DE HANDBALL

CONSULTATION ELECTRONIQUE – 25 AU 29 AOUT 2023

Membres ayant participé au vote :
Représentants FFHandball : Nodjialem MYARO, Présidente de la LFH ; Philippe BANA, Président de la FFHandball ; Pascal BOUCHET, Président de la COC ; Gérard JUIN, représentant des médecins ; Pascal BOURGEAIS, Directeur Technique National ; Jean-Marie BRINON, Président de la CNGC ; Olivier KRUMBHOLZ, Sélectionneur national de l'Equipe de France A ; Olivier BUY, Président de la Commission d'Arbitrage ; Rémy LEVY, personnalité qualifiée.

Représentants clubs LFH :
Thierry WEIZMAN, Metz ; Gérard GUILLON (mandat de Ange FERRACCI), Nice ; Jacques VALENTE (mandat d'Éric NICOLAO), Plan de Cuques ; Sophie PALISSE ; Saint Amand ; Jean-Marie SIFRE, Paris 92 ; Jean-Christophe NAAL, Noisy-le-Grand ; Jean-Luc BOSSE, Rennes ; Thierry DURAND, Toulon ; Luc SARRAMEGNA, Saint-Maur, Pascal JACQUET, Vaulx En Velin, Philippe GARNIER, Bouillargues, Yves GUERIN, Chambray, Laurent GODET, Nantes, Clément FORGENEUF, Dijon.

Quorum : 23 membres votants (sur 38 membres au total).

Suite au vote majoritairement CONTRE exprimé lors de la réunion de l'assemblée générale de la LFH le 12 juillet dernier, sur l'adoption de l'annexe 5 concernant le tableau des sanctions du cahier des charges marketing D1F ayant lui-même été adopté à cette date, motif de la résolution pour lequel l'assemblée générale de la LFH a été consultée.

Le vote a été ouvert le vendredi 25 août 2023 à 14h30 et clos le mardi 29 août 2023 à 18h00.

Motif de la consultation :

Résolution unique – Propositions de modifications de l'annexe 5 du règlement marketing D1F

L'assemblée générale approuve l'annexe 5 du règlement marketing de la D1F :
POUR : 17 CONTRE : 3 ABSTENTION : 3

L'assemblée générale de la LFH, à la majorité des membres votants, adopte l'annexe 5 du règlement marketing de la D1F 2023-24.

Nodjialem MYARO
Présidente de la LFH